

“La générosité relève de l'idée  
de justice, non de la charité”

## JE SOUTIENS LES ACTIONS DE DEUX MAINS PLUS HUMAIN PAR UN DON DE

50 €     75 €     100 €     200 €     Autre montant : .....

Par chèque bancaire ou postal à l'ordre de Deux mains plus humain

Je recevrai un reçu fiscal

Je souhaite m'abonner à la newsletter

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Email : .....

Tél : .....

RETOURNER CE BULLETIN ACCOMPAGNÉ DE VOTRE RÈGLEMENT À :

Deux mains plus humain  
11, Av. Paul Langevin  
92350 le Plessis Robinson

deux  
mains plus  
humain

## VOS AVANTAGES FISCAUX

### • VOUS ÊTES UNE ENTREPRISE ?

Vous bénéficiez d'une **réduction d'impôt à hauteur de 60 %** du montant des versements, dans la limite de 5 % du chiffre d'affaire.

### • VOUS ÊTES UN PARTICULIER ?

Vous bénéficiez d'une réduction d'impôt sur le revenu (IRPP) égale à 66 % du montant des sommes versées, dans la limite de 20 % du revenu imposable.

### EXEMPLE :

Montant de votre don	> 50 €
Réduction d'impôts	> 33 €
Coût réel pour vous	> 17 €